

—

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 avril 2012

CP 12/04-33

L'an deux mil douze, le 16 avril à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Baylet, Empociello, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac ;

Absent excusé : M. Cambon.

**CONTRACTUALISATION N° 1
ENTRE LA COMMUNE DE VARENNES
ET LE DEPARTEMENT**

—

Par délibérations des 19 décembre 1988 et 15 juin 1989 modifiées par celle du 29 janvier 2001, l'Assemblée départementale a adopté le principe de la contractualisation des subventions du Conseil Général à l'adresse des communes.

Dans ce cadre, les investissements communaux concernés sont inclus dans un contrat d'une durée de trois ans, dont le principal effet repose dans les modalités de versement de la subvention globalisée départementale, dérogatoires du régime général.

Monsieur le Maire de VARENNES sollicite la conclusion d'un contrat pour la réalisation d'un programme estimé à **606 583,35 € HT** et composé des opérations suivantes : l'aménagement et la restructuration de la salle polyvalente (526 376,11 €) et l'aménagement des abords de la salle polyvalente (80 207,24 €).

En application des règles de contractualisation, je vous propose d'attribuer à la commune de VARENNES, une subvention globale de **204 596 €**, se répartissant comme suit :

– aménagement et restructuration de la salle polyvalente.....	181 529 €
– aménagement des abords de la salle polyvalente.....	23 067 €
	204 596 €

Le taux moyen de subvention s'élève à **33,73 %**.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contrat d'équipement n° 1 à conclure avec la commune de Varennes pour la réalisation d'un programme estimé à 606 583,35 € HT ;
- Accorde à la commune de Varennes une subvention globalisée de 204 596 € payable en trois annuités (la première de 68 198 € dans un délai de 3 mois à compter de l'approbation du contrat par la Commission Permanente, la seconde de 68 199 € un an après l'approbation du contrat par la Commission Permanente, après vérification et contrôle de la réalité des travaux et d'une dépense acquittée par la commune au moins égale au montant du 1^{er} tiers de subvention déjà perçu et le solde de 68 199 € à l'expiration du contrat sur vérification des travaux réalisés) pour le financement des travaux détaillés en annexe ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ce contrat dont les modalités d'application résultent de la délibération susvisée de l'Assemblée ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits aux articles suivants :

Opérations	Article	Sous fonction	Montant
N° 1 à 32	204 142	74	204 596 €
TOTAL			204 596 €

Le Président,

CONTRACTUALISATION N° 1 ENTRE LA COMMUNE DE VARENNES ET LE DEPARTEMENT

CP 12/04-33ann

Modalités de calcul de la subvention contractualisée :

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
<u>GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX</u>			
1 – Grosses réparations à la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
2 – Grosses réparations à la salle polyvalente Tranche 2	15 500,00 €	39%	6 045 €
3 – Réfection des enduits extérieurs et isolation de la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
4 – Réfection des enduits extérieurs et isolation de la salle polyvalente Tranche 2	8 475,00 €	39%	3 305 €
5 – Remplacement des menuiseries extérieures et intérieures de la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
6 – Remplacement des menuiseries extérieures et intérieures de la salle polyvalente Tranche 2	15 500,00 €	39%	6 045 €
7 – Travaux de mise aux normes électriques de la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
8 – Travaux de mise aux normes électriques de la salle polyvalente Tranche 2	15 500,00 €	39%	6 045 €
9 – Travaux de mise aux normes du chauffage et VMC de la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
10 - Travaux de mise aux normes du chauffage et VMC de la salle polyvalente Tranche 2	4 532,00 €	39%	1 767 €
11 – Réfection des sols de la salle polyvalente Tranche 1	15 500,00 €	39%	6 045 €
12 – Réfection des sols de la salle polyvalente Tranche 2	14 955,00 €	39%	5 832 €
<u>ACCES DES LIEUX PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPEES</u>			
13 – Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle polyvalente Tranche 1	17 500,00 €	39%	6 825 €
14 – Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle polyvalente Tranche 2	17 500,00 €	39%	6 825 €
15 – Travaux d'accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente Tranche 1	17 500,00 €	39%	6 825 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
16 – Travaux d'accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente Tranche 2	17 500,00 €	39%	6 825 €
<u>AMENAGEMENT DE SALLES A USAGES MULTIPLES</u>			
17 – Création d'un SAS d'entrée à la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39 %	7 410 €
18 – Création d'un SAS d'entrée à la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
19 - Création d'un local de rangement à la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39%	7 410 €
20 - Création d'un local de rangement à la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
21 - Création d'une loge pour les activités culturelles de la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39%	7 410 €
22 - Création d'une loge pour les activités culturelles de la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
23 - Création d'un auvent couvert à la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39%	7 410 €
24 - Création d'un auvent couvert à la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
25 - Création d'une scène à la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39%	7 410 €
26 - Création d'une scène à la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
27 - Création d'un espace traiteur à la salle polyvalente Tranche 1	19 000,00 €	39%	7 410 €
28 - Création d'un espace traiteur à la salle polyvalente Tranche 2	19 000,00 €	39%	7 410 €
<u>AMENAGEMENTS DE VILLAGE</u>			
29 - Création d'un chemin piétonnier aux abords de la salle polyvalente	19 000,00 €	31,20%	5 928 €
30 – Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite depuis le parking de la salle polyvalente	19 000,00 €	31,20%	5 928 €
31 – Construction d'un mur de soutènement aux abords de la salle polyvalente	19 000,00 €	31,20%	5 928 €
32 – Mise en place d'un réseau pluvial et de l'éclairage aux abords de la salle polyvalente	16 934,00 €	31,20%	5 283 €
SUBVENTION GLOBALISEE			204 596 €

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	606 583,35 €
Dépense subventionnable H.T.	539 396,00 €
Subvention globalisée	204 596,00 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	33,73%

Le Président,